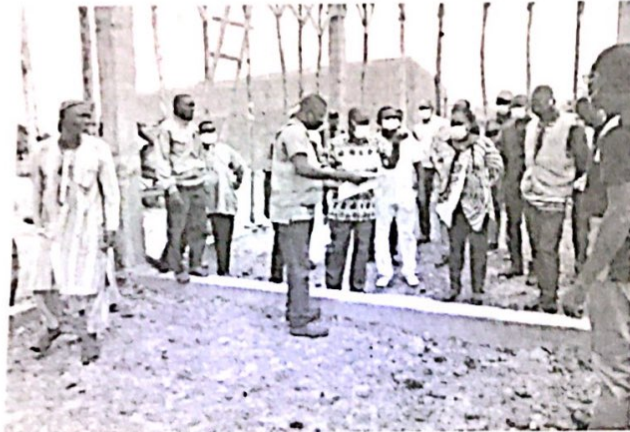




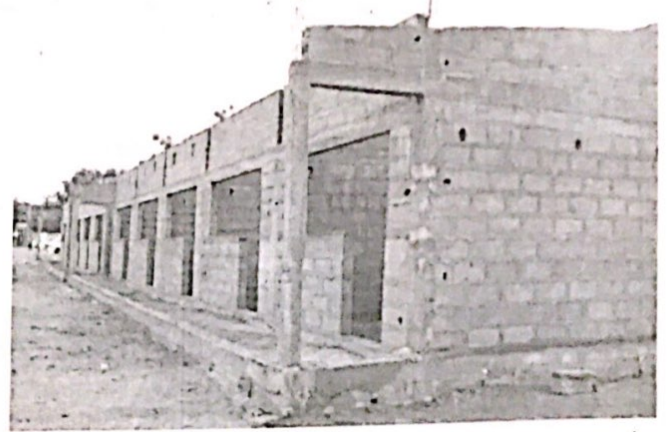
## Chantier du PADEL au Centre-Est

# Pauline Zouré fait le constat

La ministre déléguée chargée de l'Aménagement du territoire, Pauline Zouré, a effectué une sortie de terrain, le vendredi 12 juin 2020, dans la région du Centre-Est. L'objectif de cette sortie est de se faire une idée sur l'état des chantiers de construction des infrastructures, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) dans la région du Centre-Est.



La ministre déléguée, chargée de l'Aménagement du territoire, Pauline Zouré et sa délégation...



...se sont fait une idée de l'évolution des chantiers de construction des différentes infrastructures.

Accompagnée du gouverneur de la région du Centre-Est, Antoine Ouédraogo, la ministre déléguée, chargée de l'Aménagement du territoire, Pauline Zouré, a passé en revue les chantiers de construction des infrastructures prévues dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) dans la région du Centre-Est. Les boutiques de rue à Cinkansé dans la commune de Yargatenga ; le marché type I à Bagré dans la province du Boulgou ; le marché à bétail à Dialgaye et le hall central de marché de Baskouré, dans la province du Kourittenga, sont entre autres les chantiers du PADEL qui ont reçu la visite de la ministre Zouré. «Les échantillons des chantiers que nous avons pu voir nous permettent de dire que les travaux avancent, même s'il faut que nous renforçons le contrôle, pour livrer le plus tôt possible les infrastructures aux populations bénéficiaires», a-t-elle déclaré à la fin de sa tournée. La ministre a aussi rassuré que toutes ces infrastructures réalisées dans le cadre du PADEL, au niveau de la

région, seront livrées aux communes. En effet, les infrastructures réalisées dans le cadre du PADEL vont être gérées par les communes, qui pourront ainsi dégager des ressources pour le financement des plans communaux de développement. D'ores et déjà, le maire de Yargatenga, Mareel Diéssongo, a annoncé que le prix du loyer pour les boutiques de rue dans sa commune est fixé à 10 000F CFA. Quant aux conditions d'attribution, il a précisé

que la question va être débattue lors d'un conseil municipal. Financé par l'Etat burkinabè et la Banque ouest africaine de développement (BOAD), c'est plus de 4 milliards F CFA qui sont prévus pour être investis avec plus de 397 infrastructures qui seront livrées dans le cadre du programme. «Le PADEL, entre dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan national de développement économique et social (PNDES). Il se veut un programme intégré visant à

résoudre avec efficacité, le problème du sous-emploi, ainsi que celui de l'inclusion financière et sociale des populations à faible revenu », a relevé la ministre Zouré. Pour elle, le PADEL répond également à un engagement du président du Faso de lutter contre la pauvreté et réduire les disparités inter et intra régionales à travers la création de richesses locales et la réalisation d'infrastructures socioéconomiques et énergétiques modernes en vue d'asseoir un réel développement à la base. La ministre

déléguée a, en outre, précisé que la philosophie du PADEL est de pouvoir créer des richesses pour pouvoir lutter contre la pauvreté surtout en milieu rural, mais surtout de permettre une plus grande autonomie des communes. Le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) vise à faire émerger des économies locales dynamiques, compétitives et résilientes.

✉ Bognan NAON  
naon.2012@yahoo.fr



«Les échantillons des chantiers que nous avons pu voir, nous permettent de dire que les travaux avancent», a déclaré Pauline Zouré.



«Le conseil municipal prendra une délibération pour définir les critères d'attribution des boutiques et les montants des loyers», a précisé le maire de Yargatenga, Marcel Diéssongo.